

Question d'Europe

n°384

7 mars 2016

Le sursaut de l'Europe viendra-t-il des femmes ?

Pascale JOANNIN

Résumé :

Depuis plusieurs années, nos études montrent que la situation des femmes en Europe¹, qui est encore l'une des meilleures au monde pour l'instant², progresse mais à un rythme bien trop lent pour que nous mesurions des progrès considérables et patents. Aucun fait majeur, aucune avancée formidable, aucun souffle un peu comme à l'image générale de l'Europe.

Malgré les nombreux travaux qui démontrent que l'implication et la participation des femmes à la vie des entreprises auraient un impact bénéfique sur les résultats économiques³, les sociétés peinent à les faire émerger. Le résultat en est une certaine atonie globale qui caractérise notamment l'Europe. Y aurait-il davantage de femmes aux postes de responsabilité sur ce continent que les choses iraient mieux ? Sans aucun doute diront certains, pas sûr répondront d'autres. Encore faudrait-il se donner les moyens d'essayer.

UN BILAN ÉLECTORAL EN DEMI-TEINTE

De nombreuses élections ont eu lieu en Europe cette année sans qu'elles entraînent une progression majeure de la représentation des femmes dans les parlements (la moyenne européenne est de 28,5 %) ou dans les gouvernements (la moyenne européenne s'élève à 27 %).

L'année avait pourtant bien commencé avec l'élection d'une femme à la présidence de la Croatie en janvier : Kolinda Grabar-Kitarovic ayant créé la surprise en battant le président sortant, Ivo Josipovic. Le renouvellement tant attendu était-il enfin à l'œuvre ?

Il s'est bien entendu manifesté en Grèce avec l'arrivée au pouvoir fin janvier de la coalition de gauche radicale d'Alexis Tsipras, confirmée en septembre, qui doit surtout être analysée comme une victoire face aux anciens partis usés notamment le PASOK. D'un gouvernement de gauche extrême d'habitude si prompt à mettre la parité en avant, on se serait attendu à une percée significative des femmes dans le gouvernement grec. Il n'en a rien été : aucune femme n'y exerce un ministère de plein exercice !

Le renouvellement s'est ensuite purement stoppé. Il y a eu bien entendu, ici ou là, des alternances. Des gouvernements sortants ont été battus, comme par exemple au Danemark et en Pologne, entraînant la chute

de deux femmes Premiers ministres : Helle Thorning-Schmidt et Ewa Kopacz. Dans ce dernier cas, une femme est devenue Premier ministre, Beata Szydlo, mais elle n'est pas la responsable du parti Droit et Justice (PiS) qui a remporté les élections. Le vrai leader est Jaroslaw Kaczynski. Sera-t-elle sa marionnette, son porte-voix ou parviendra-t-elle à réellement s'imposer ?

Des majorités étriquées n'ont pas permis au parti arrivé en tête du scrutin de garder le pouvoir (Portugal), ont amené des choix apolitiques (Croatie), ou encore obligé à des coalitions surprenantes (Finlande). En Espagne, la situation est incertaine. Dans tous les cas, les femmes n'ont pas eu le beau rôle dans ces jeux politiques dont les citoyens se détournent de plus en plus. Une des raisons de cette « fatigue » ne viendrait-elle pas aussi de l'absence manifeste de femmes ? Deux gouvernements ont été reconduits en Estonie et au Royaume-Uni.

Dans ce pays, au-delà de la nette victoire des Conservateurs de David Cameron qui ne sont plus désormais liés par une coalition, l'autre grand vainqueur du scrutin est Nicola Sturgeon, patronne du Scottish National Party (SNP), Premier ministre d'Écosse, qui a obtenu un triomphe en remportant 56 sièges sur 59 en Écosse ! Cette victoire est aussi un défi pour le référendum sur l'appartenance à l'Union européenne que le Premier ministre britannique veut

1. Ce texte est issu du "Rapport Schuman, l'état de l'union 2016", éditions lignes de repères, 280 p. (à paraître en mars)

2. Nombre de femmes députées selon l'Union interparlementaire : Monde : 22,6 %, Amérique : 27,4 %, Afrique : 23,4 %, États arabes et Asie : 19 %, Pacifique : 13,1 %

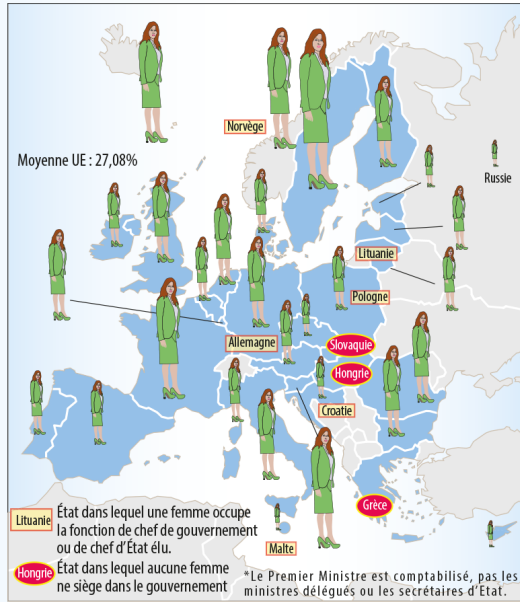
3. Voir à ce sujet les études de l'OCDE, du MSCI, du McKinsey Global Institute et de Grant Thornton.

2

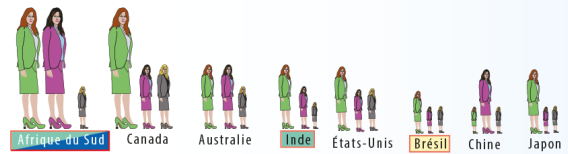
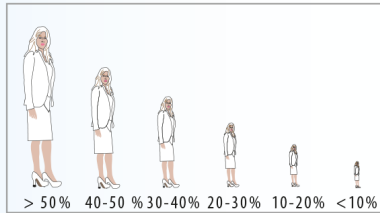
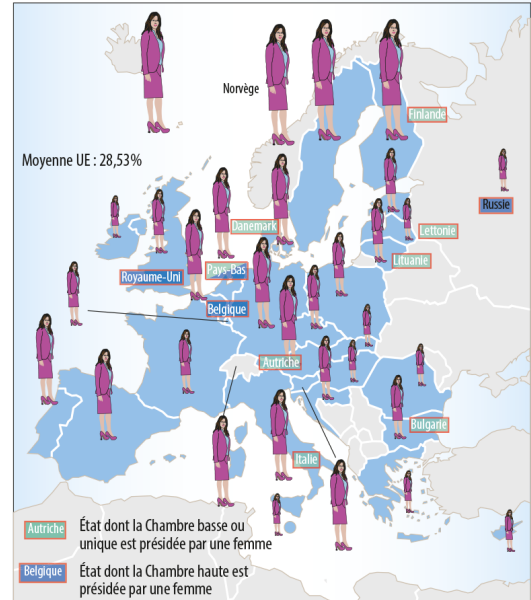
L'Europe au féminin

au 16 janvier 2016

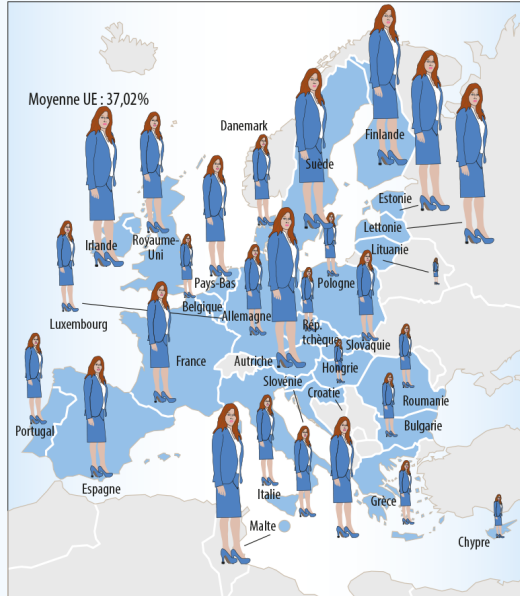
Proportion de femmes dans les gouvernements*



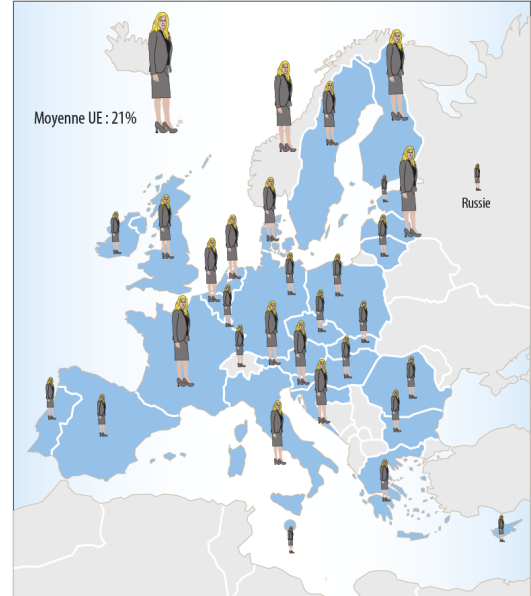
Proportion de femmes dans les Parlements nationaux (chambres basses ou uniques)



Proportion de femmes parmi les députés européens



Proportion de femmes dans les conseils d'administration (entreprises cotées)



Source : Compilation de la Fondation Robert Schuman.

Pascal Orcier pour la Fondation Robert Schuman, janvier 2016, © FRS.

organiser en 2016. Si Londres envisageait de sortir, un nouveau référendum en Écosse serait inévitablement organisé. Et le royaume pourrait cesser d'être uni. En dehors de l'Union européenne et dans des pays voisins, la situation n'est guère plus satisfaisante.

Si, en Suisse, les femmes représentent 32 % des députés au Conseil national, chambre basse du Parlement, soit plus que la moyenne de l'Union européenne (28,5 %), il n'y a plus que 2 ministres femmes au gouvernement (sur 7). Le cas de la Turquie est pire : on compte le même nombre de femmes ministres mais sur 27 ! Et il n'y a que 14,9 % de femmes parmi les députés. Vraisemblablement la dérive islamiste de l'administration Erdogan est pour quelque chose dans cette régression.

Dans les élections locales en Espagne, il y a eu la prise symbolique des mairies de Madrid et de Barcelone par des femmes issues de partis d'extrême gauche. En France, les élections départementales ont certes porté 50 % de femmes parmi les élus mais... seulement 10 femmes sur 101 à la présidence de l'exécutif (9,90 %) ; et les élections régionales 3 sur 18 (16,6 %) dont Valérie Pécresse en Ile-de-France. Cela est mieux mais reste encore trop peu.

De nombreuses voix appellent à un renouvellement des anciennes structures politiques, notamment des partis traditionnels. Serait-ce la gent masculine qui les phagocyte ? Ils chantent les vertus du rajeunissement mais celui-ci passe aussi très évidemment par une réelle féminisation. Des jeunes sûrement, des jeunes femmes assurément.

La moitié de la population doit être représentée, ce qui n'est pas le cas actuellement. La scène politique manque de femmes.

Reste Angela Merkel, la chancelière allemande, qui a fait couler encore beaucoup d'encre avec ses prises de positions sur l'Ukraine, sur la crise grecque ou, surtout, sur la question des réfugiés. Elle, qui sait tenir tête à Vladimir Poutine comme à son opinion publique, rappelle les valeurs fondamentales de l'Union et fait preuve d'un grand courage et de

beaucoup d'humanité dans cette crise tragique des migrants. Est-ce parce qu'elle est une femme que les critiques contre elle ont été si virulentes ? Son attitude est d'autant plus remarquable que ses homologues masculins du Conseil font tous bien pâle figure à côté d'elle. Ses détracteurs, qui frôlent parfois la germanophobie, n'arrivent pas à avoir vraiment prise sur elle.

Les grands médias internationaux ne n'y sont pas trompés en lui décernant cette année encore plusieurs distinctions. Elle a été couronnée par *Time* comme la personnalité la plus influente de l'année. Forbes la classe comme la femme la plus puissante du monde, et le *Financial Times* tout simplement comme la personnalité de l'année.

Il faudrait plusieurs « Angela » à l'Europe pour que celle-ci sorte de la morosité qui l'atteint. Les problèmes auxquels l'Europe est confrontée, comme l'immigration ou la lutte contre le terrorisme, ne peuvent se résoudre qu'au niveau européen, et plus au seul niveau national. Les dirigeants ont du mal à envisager les changements induits par cette situation et à « penser européen ».

Du coup, les citoyens s'interrogent sur les bienfaits de l'unification européenne. Si les femmes étaient davantage présentes au Conseil, dans la vie politique des États, les choses iraient sans doute autrement.

UN LEADERSHIP CONFRONTÉ À DES LIMITES

Quelques nominations emblématiques comme celle de Delphine Ernotte à la tête de la télévision publique française, celle de Véronique Laury à la tête de Kingfisher, ou encore celle d'Isabelle Kocher à la Direction générale d'Engie (ex GDF Suez) attestent que les portes s'ouvrent de plus en plus aux femmes dans les entreprises. Mais les apparences peuvent être trompeuses et les progrès relatifs.

Si la féminisation des conseils d'administration des entreprises cotées se poursuit un peu partout du

fait de lois imposant des quotas, la route est encore longue vers une véritable égalité. La moyenne se situe en 2015 en Europe à 21 %, allant de 7,9 % au Portugal (PSI-20) à 23,7 % en Allemagne (DAX), 31,4 % au Royaume-Uni (FTSE 100) et 35 % en France (CAC 40). Les entreprises les plus féminisées se trouvent en Norvège avec 35,5 % (OBX). Certes, des progrès ont été réalisés par rapport à 2014 comme en France où les conseils d'administration des entreprises du CAC 40 comptent en moyenne en 2015, 35 % de femmes, contre 30 % l'année précédente et ceux des entreprises du SBF 120, 32 % contre 29 % en 2014.⁴

Cependant, parmi ces entreprises cotées, combien sont dirigées par des femmes ?⁵ Ici malheureusement, le compte doit encore se faire sur les doigts d'une seule main en Europe : 5 au FTSE 100 (5,5 %). En Suède (OMX), on en compte 7 %, en Belgique (BEL 20) 5 %, aux Pays-Bas (AEX) 4 % et en Espagne (IBEX 35) 3 %. Le pouvoir et la hiérarchie restent essentiellement masculins. Aux États-Unis, la féminisation des conseils d'administration est légèrement moindre qu'en Europe (19 % en moyenne) mais 21 femmes sont aux commandes de grosses entreprises américaines du S&P 500, ce qui ne représente que 4,2 %. Au Canada, la féminisation atteint 20,8 % (S&P/TSX 60) et en Australie 19,2 % (S&P/ASX 200).

Sauf en Asie, où la situation est plus critique avec une féminisation de 3,1 % au Japon (TOPIX Core 30) et de 9,5 % en Inde (BSE 200), un constat s'impose : la féminisation des conseils d'administration plafonne aux alentours de 20 %. Et encore s'agit-il des entreprises cotées où la situation s'est considérablement améliorée ces dernières années. Quid des autres entreprises ?

Il reste encore de forts enjeux à relever pour féminiser la gouvernance des entreprises. Il convient ainsi d'accélérer le mouvement pour les PME ou les ETI qui restent encore trop en retrait. À cette fin par exemple, une loi d'août 2014 en France élargit l'obligation des quotas d'ici 2020 aux sociétés de plus de 250 salariés. Ensuite, pour préparer le terrain et faciliter l'accès des femmes aux plus hautes fonctions, il convient de valoriser leur contribution au sein des comités du conseil (audit, rémunération, nomination,

RSE, stratégie, etc). Le stade suivant étant d'améliorer la position de leadership des femmes dans des fonctions de président, P-DG, directeur général afin de relever le bien faible bilan actuel. Enfin, il est difficile de se satisfaire de ce taux de féminisation des conseils de 20 % en moyenne. Au Royaume-Uni, l'objectif est dorénavant de 30 % de femmes au sein des entreprises du FTSE 100 et, en France, la loi oblige désormais d'atteindre un seuil de 40 % de femmes dans les conseils des entreprises du CAC 40 d'ici à 2017 avec des profils réellement diversifiés, dans le but d'éviter le cumul des mandats par les mêmes femmes. Le renouvellement est donc de mise dans le domaine entrepreneurial aussi.

Ces évolutions sont urgentes et nécessaires lorsqu'on regarde les faits. En 2015, plus de 90 % des directeurs exécutifs des entreprises cotées sont des hommes, peu de femmes arrivent au sommet de la hiérarchie dans leurs secteurs professionnels quels qu'ils soient (médecine, justice, restauration, éducation, universités, etc). Ainsi l'atteste par exemple la situation au Royaume-Uni où 91 % des directeurs exécutifs du FTSE 100 et 95 % de ceux du FTSE 250 sont des hommes, tout comme dans l'université, 81 % des vice-chanceliers, 78 % des professeurs et 72 % des managers « senior ». Les Britanniques sont loin d'être exemplaires en Europe.

Pouvons-nous nous complaire dans cette situation indéfiniment ? Certainement pas car elle montre une société déséquilibrée où les femmes ont bien du mal à percer au plus haut niveau.

Quand les hommes comprendront-ils qu'ils ne peuvent plus seuls diriger le monde ?⁶ Que les difficultés présentes s'expliquent aussi par le fait que les femmes sont trop absentes des processus de décisions et que le monde ne saurait les tenir ainsi et longtemps à l'écart ?

4. Voir l'étude de Russell Reynolds Associates

5. Voir l'étude de MWM Consulting

6. Voir à ce sujet le programme HeForShe de l'ONU

Femmes au sein des entreprises cotées

	Nombre de sociétés	PDG	Exécutifs	Non-exécutifs	Membres CA/CS ⁶
	Couvertes	Femmes (%)	Femmes (%)	Femmes (%)	Femmes (%)
Allemagne	30	0	8	22	25
Autriche	20	0	4	18	18
Belgique	18	6	15	24	23
Bulgarie	15	13	23	18	18
Chypre	20	0	15	7	8
Croatie	25	4	17	20	20
Danemark	18	0	10	24	26
Espagne	33	3	10	20	17
Estonie	15	0	18	8	8
Finlande	23	0	17	30	30
France	37	0	13	34	33
Grèce	23	4	13	11	10
Hongrie	14	14	11	7	11
Irlande	19	6	10	15	13
Italie	37	0	8	31	26
Lettonie	28	0	21	32	32
Lituanie	23	4	18	19	16
Luxembourg	10	11	8	13	11
Malte	23	4	14	3	3
Pays-Bas	21	5	11	25	24
Pologne	20	0	6	18	18
Portugal	17	0	10	12	11
République Tchèque	13	0	9	12	12
Roumanie	10	22	23	11	11
Royaume-Uni	50	4	17	30	26
Slovénie	20	15	24	22	14
Slovaquie	10	10	13	14	22
Suède	27	4	24	32	29
Union européenne	619	4	14	22	21

Source : Commission européenne

Femmes au sein du Parlement européen au 1^{er} janvier 2016 :

6

Rang	État membre	Nombre de députés européens	Nombre de Femmes	%
1	MALTE	6	4	66,67
2	FINLANDE	13	8	61,54
3	IRLANDE	11	6	54,55
4	AUTRICHE	18	9	50,00
	ESTONIE	6	3	50,00
	LETTONIE	8	4	50,00
	SUÈDE	20	10	50,00
8	CROATIE	11	5	45,45
9	ESPAGNE	54	24	44,44
10	PAYS-BAS	26	11	42,31
11	FRANCE	74	31	41,89
12	ROYAUME-UNI	73	30	41,10
13	DANEMARK	13	5	38,46
14	ITALIE	73	28	38,36
15	PORTUGAL	21	8	38,10
16	SLOVÉNIE	8	3	37,50
17	ALLEMAGNE	96	35	36,46
18	LUXEMBOURG	6	2	33,33
19	SLOVAQUIE	13	4	30,77
20	BULGARIE	17	5	29,41
21	BELGIQUE	21	6	28,57
22	ROUMANIE	32	9	28,13
23	GRÈCE	21	5	23,81
	REP. TCHÈQUE	21	5	23,81
25	POLOGNE	51	12	23,53
26	HONGRIE	21	4	19,05
27	CHYPRE	6	1	16,67
28	LITUANIE	11	1	9,09
	TOTAL	751	278	37,02

Source : Fondation Robert Schuman ©

Femmes ministres au sein des 28 gouvernements au 11 février 2016

Rang	État membre	Date de l'élection	Ministres membres du gouvernement*	Nombre de femmes au gouvernement	%
1	SUÈDE	2014	24	12	50,00
2	FRANCE	2012	19	9	47,36
3	SLOVÉNIE	2014	17	8	47,06
4	PAYS-BAS	2012	18	7	38,89
5	ALLEMAGNE	2013	16	6	37,50
6	FINLANDE	2015	14	5	35,71
7	ITALIE	2013	17	6	35,29
8	BULGARIE	2014	20	7	35,00
9	ROYAUME-UNI	2015	30	10	33,33
	LUXEMBOURG	2013	15	5	33,33
11	ROUMANIE	2012	19	6	31,58
12	DANEMARK	2015	17	5	29,41
13	AUTRICHE	2012	14	4	28,57
	ESPAGNE	2011	14	4	28,57
	BELGIQUE	2014	14	4	28,57
16	LITUANIE	2012	15	4	26,67
	IRLANDE	2011	15	4	26,67
18	PORTUGAL	2015	18	4	22,22
19	POLOGNE	2015	19	4	21,05
20	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	2013	17	3	17,65
21	LETTONIE	2014	14	2	14,29
22	ESTONIE	2015	15	2	13,33
23	CROATIE	2015	23	3	13,04
24	CHYPRE	2013	12	1	8,33
25	MALTE	2013	15	1	6,67
26	GRÈCE	2015	16	0	0,00
	HONGRIE	2014	11	0	0,00
	SLOVAQUIE	2012	15	0	0,00
	TOTAL		473	126	26,63

* Le Premier ministre est comptabilisé mais pas les ministres délégués ou Secrétaires d'État.

Femme Premier ministre

Femme Présidente

Source : Fondation Robert Schuman ©

**Femmes au sein des 28 Parlements nationaux
(chambres basses ou uniques) au 25 janvier 2016**

Rang	État membre	Parlement	Date de l'élection	Sièges totaux	Nombre de femmes au Parlement	%
1	SUÈDE	Riksdag	2014	349	152	43,55
2	FINLANDE	Eduskunta	2015	200	83	41,50
3	ESPAGNE	Congreso	2015	350	138	39,71
4	BELGIQUE	La Chambre	2014	150	59	39,33
5	DANEMARK	Folketinget	2015	179	67	37,43
6	PAYS-BAS	Tweede Kamer	2012	150	56	37,33
7	SLOVÉNIE	Zbor	2014	90	33	36,67
8	ALLEMAGNE	Bundestag	2013	631	227	35,97
9	PORTUGAL	Assembleia da Republica	2015	230	81	35,22
10	ITALIE	Camera dei Deputati	2013	630	195	30,95
11	AUTRICHE	Nationalrat	2013	183	56	30,60
12	ROYAUME-UNI	House of Commons	2015	650	191	29,38
13	LUXEMBOURG	Chambre des Députés	2013	60	17	28,33
14	POLOGNE	Sejm	2015	460	126	27,39
15	ESTONIE	Riigikogu	2015	101	27	26,73
16	FRANCE	Assemblée Nationale	2012	577	151	26,17
17	CROATIE	Hrvatski Sabor	2015	151	37	24,50
18	LITUANIE	Seimas	2012	141	34	24,11
19	BULGARIE	Narodno Sabranie	2014	240	48	20,00
	RÉP. TCHÈQUE	Poslanecka Snemovna	2013	200	40	20,00
21	GRÈCE	Vouli	2015	300	59	19,67
22	SLOVAQUIE	Narodna Rada	2012	150	28	18,67
23	IRLANDE	Dáil Éireann	2011	166	27	16,27
24	LETTONIE	Saeima	2014	100	15	15,00
25	ROUMANIE	Camera Deputailor	2012	382	53	13,87
26	MALTE	Kamra Tad Deputati	2013	65	9	13,85
27	CHYPRE	House of Representatives	2011	56	7	12,50
28	HONGRIE	Országház	2014	199	20	10,05
	TOTAL			7 140	2 036	28,52

 Femme Présidente de Chambre

Source : Fondation Robert Schuman ©

L'Europe, du fait de sa position en haut du classement de la cause des femmes, devrait reprendre l'initiative en ce sens et montrer l'exemple. En votant enfin la directive, bloquée au Conseil, en vue de féminiser les Conseils dans l'ensemble de l'Union européenne afin de dépasser la moyenne actuelle de 20 %, d'atteindre rapidement l'objectif affiché de 40 % et viser très vite 50 %. En nommant davantage de femmes dans les différents postes à responsabilité au niveau européen (Directions générales, agences, SEAE). Le Parlement européen qui sera la prochaine institution à procéder à un renouvellement de ses instances, et notamment de

son président début 2017, serait ainsi bien inspiré d'élire une femme à sa présidence. Il ne va tout de même pas reconduire Martin Schulz pour un 3^e mandat ? Ce ne serait que la troisième fois depuis 1979 et cela fera alors tout juste 15 ans que la dernière présidente a quitté son poste. Avec 37 % de femmes, le Parlement européen ne devrait avoir aucune difficulté à trouver parmi ses membres féminins une candidate de qualité. Elles sont si nombreuses...

Pascale JOANNIN

Directrice générale de la
Fondation Robert Schuman

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.